

La Révolution française II – Exercices : Révolution française et condition féminine – Corrigé

A. Observez les documents

1. Le document 1 a une portée politique marquée. Face aux difficultés de 1789, on assiste à une réaction forte de femmes en colère contre le pouvoir royal.

Le document 2 a également une portée politique, puisqu'il s'agit de citoyenneté et de droit de vote.

Le document 3 a aussi une portée politique puisqu'il s'agit de gagner des droits nouveaux.

Le document 4 montre aussi une activité politique et civique.

Le document 5 relate un assassinat politique, lui aussi.

Le document 6 nous offre un témoignage de la violence de le Terreur, répression éminemment politique.

Enfin, le document 7 témoigne de la volonté d'un « contrôle politique » des femmes.

L'ensemble de ces documents ont donc une portée politique.

2. Mais ces documents ont aussi une forte portée sociale. Car à chaque fois, il est question de la place des femmes dans la société (et singulièrement dans les documents 2, 3 et 7).

B. Retirez des informations des documents

3. La marche des femmes est un évènement majeur. Avec détermination et dans des conditions difficiles, elles vont faire valoir leurs revendications auprès du Roi. La distance, les conditions météorologiques et leur situation en général ont rendu cette marche difficile. Mais elles sont très déterminées. Elles veulent attirer l'attention sur les difficiles conditions de vie du peuple parisien, à commencer par l'aspect le plus élémentaire : l'alimentation en général et le manque de pain en particulier.

4. Les femmes doivent posséder le droit de vote parce qu'elles ont des droits égaux à ceux des hommes et les mêmes qualités qu'eux, tout simplement.

5. Les sexes sont confondus de manière harmonieuse dans la nature, donc il doit en être de même pour le genre humain.

L'aspect polémique se trouve dans le vocabulaire et dans le ton employés, en particulier dans les six dernières lignes (« aveugle », « boursoufflé », « dégénéré », « ignorance la plus crasse », « commander en despote »).

6. En participant à des clubs féminins, les femmes de l'époque sortent de leur rôle traditionnel car elles s'intéressent à la vie politique (lecture de journaux) et y participent (action civique). Elles ne sont donc plus cantonnées au travail domestique et aux tâches liées au foyer.

7. Dans le contexte des débuts de la III^e République en France (années 1870-1880), le tableau propose une vision grandiloquente de l'assassinat de Marat. Charlotte Corday est un exemple de ces femmes qui s'engagèrent dans l'action directe. Charlotte Corday est révoltée par les massacres de septembre et par les mesures prises contre les prêtres réfractaires. Elle fréquente en 1793 des Girondins proscrits et décide alors d'assassiner Marat, qu'elle considère comme un monstre et comme le symbole de la Révolution pervertie. Elle est guillotinée le 17 juillet 1793, le lendemain des funérailles nationales de Marat.

8. Parmi les victimes de la Terreur, toutes les conditions sociales sont représentées, des femmes d'officiers de l'Ancien Régime, des femmes et des filles de militaires à des femmes du peuple. Il est particulièrement effrayant de constater le nombre de femmes exécutées (14 sur 35 ce jour-là), des familles entières, des jeunes filles, le tout en application de la loi des suspects. Il s'agit donc d'une bonne illustration de ce que fut le Terreur sous la Révolution : une période de guerre civile.

9. Les femmes représentent un danger, car elles sont peu capables de vues élevées, elles risquent d'entraîner les sociétés populaires dans l'erreur et la haine à cause de leur exaltation dans les débats publics.

C. Mettez en relation les documents

10. Les femmes ont fait partie de sociétés populaires, elles ont assisté aux débats des assemblées, elles se sont armées pour défendre la Révolution, elles ont joué parfois un rôle très actif (comme Charlotte Corday en assassinant Marat). Certaines ont développé des idées féministes.

D. Rédigez

11. Tout d'abord, il faut mentionner de sérieux progrès. Les idées de Condorcet sont nouvelles : il pense que les femmes et les hommes ont les mêmes droits *naturels*. En conséquence, ils ont aussi les mêmes droits politiques. Olympe de Gouges avance quant à elle l'idée que dans la nature, il n'est pas d'exemple de domination comparable à celle des hommes sur les femmes chez les êtres humains. Elle plaide donc pour l'égalité et le respect. De nombreux clubs féminins voient le jour et se multiplient, ils constituent un premier pas concernant la participation des femmes à la vie politique. Par ailleurs, certaines femmes s'impliquent totalement dans le débat politique, comme c'est le cas de Charlotte Corday.

Mais à côté de ces progrès et de ces innovations, la situation reste difficile. Les femmes qui marchent sur Versailles en octobre 1789 ne seront que peu entendues. Les femmes restent des mineures en politique car les écrits féministes ne sont pas suivis d'effets réels et car les députés de la Convention, suivant en cela le rapport Aymar, leur interdisent toute activité politique.

Le chemin sera encore long avant une réelle participation à la vie politique. Et même à ce jour, en France comme ailleurs, on est encore loin de la parité dans le vie politique.